

Berlin, 21-4-07.

Honari Monim Kleinberger,

Beaucoup de remerciements
pour la photo!

Le tableau est du plus intéressant
tout à fait certain de monling!

Vraisemblablement le tableau est
le volet d'un rétable et servirait
de jonction au tableau du milieu
et l'autre volet représentant
le Paradis. Au milieu, peut-
être Adam et Eve. Or Adam
et Eve sur l'autre volet; au milieu,
la madone.

Le singe assis sur le cheval signifie
que les animaux vivent joyeu-
sement ensemble. ?

Que conte le tableau.

Avec les meilleurs salutations
de votre dévoué
(signé) Frie Schindler.

Copie

Berlin, 21. 4. 07.

Verehrter Herr Kleinberger,

Vielen Dank für die Photo.!

Die Tafel ist auf jeden Fall interessant,
ganz sicher von Menting. Wahrscheinlich
ist die Tafel ein Altarflügel und
stellte im Anschluss an das Mittel-
bild mit dem anderen Flügel das
Paradies dar. In der Mitte vielleicht
Adam u. Eva. Oder Adam u. Eva
auf dem einen Flügel, in der
Mitte die Madonna. Dass der Affe
auf dem Pferd sitzt deutet an, daß
die Tiere friedlich miteinander leben.
Was soll das Bild kosten? —

Mit bestem Gruß

Ihr ergebener

(gez.) Friedländer

Friedländer
d. l. (am 20. 4. 07.)

37, Rue Ducale

Bruxelles le 8 Décembre
1920

Cher Monsieur Stevens - Govaerts

Je regrette vivement, de ne
pouvoir vous recevoir demain matin. J'ai
rendez-vous avec le Notaire, à la mortuaire
de Monsieur Cardon à Neuf heures, et à
deux heures j'ai vente. Je vous attendrai,
Vendredi matin à 10 heures, sauf avis contraire
de votre part. -

Je vous remercie vivement, de vos aimables
lettres, et croyez Cher Monsieur, à l'assurance
de mes sentiments les meilleurs.

J. Fievez

FÉLIX PAULSEN

78, Petite rue de Scherdemaël

ANDERLECHT

Anderlecht, le 12 décembre, 20.

Mon cher ami,

Mon ami, le peintre Victor Peereboom,
448, rue Georges Boreau, à Anderlecht,
collaborateur assidu de feu Cardon, me
signale que la vente publique des collec-
tions très riches du défunt est très
prochaine. Cette galerie ayant une répu-
tation mondiale il n'est pas douteux
que les prix seront très élevés et que des
toiles inestimables et absolument uniques
sortiront de notre pays.

Cardon étant mort subitement n'a
point laissé de testament. Peereboom
estime, cependant, que si l'Etat belge
tentait de traiter - avant la vente - avec
la famille pour les meilleurs tableaux et
les meilleures sculptures, des conditions
avantageuses pourraient être obtenues.
Peereboom me dit qu'il se met à ton

entière disposition pour t'indiquer
les plus belles œuvres, attendu qu'il
connaît parfaitement la collection de
son regretté maître.

J'ai cru de mon devoir de te signaler
cette situation,

Bien cordialement dévoué,

H. Paulsen

Bruxelles, le 13 décembre 1920.

Cher Monsieur Fiévez,

Notre ami feu Mr Charles Léon Cardon, président de la Commission des Musées avait au printemps de cette année annoncé son intention de donner au musée du Louvre un petit retable sculpté et peint de sa collection, création de l'art septentrional à la fin du XIV^e siècle. Mr Cardon invita Son Excellence Mr de Margerie, Ambassadeur de France et Madame à visiter sa collection; il leur montra le retable et fit allusion à son entrée au Louvre. J'assistais à cette visite. Peu après Mr Cardon voulut bien me charger d'informer par écrit Mr de Margerie de la décision qu'il avait prise de remettre sous peu le petit retable à la nation française. J'écrivis aussitôt à Son Excellence et Mr Cardon approuva la teneur de ma lettre. Notre regretté président sachant mes relations fréquentes avec Mr de Margerie me demanda ensuite d'inviter l'ambassadeur à un déjeuner intime au cours duquel le petit retable serait amicalement offert. S. Ex. se disposait à partir en congé et la réunion fut reculée. Quand M. de Margerie revint à Bruxelles, notre président était mort sans laisser de dispositions testamentaires.

Je porte ces faits à votre connaissance en vous priant d'en saisir le notaire et les héritiers. Ils aurent à coeur d'exécuter

A Monsieur FIEVEZ;
Expert,
BRUXELLES.

les intentions du grand collectionneur disparu. Il y va de l'honneur de Mr Ch. L. Cardon et de la bonne réputation de notre pays. Dépositaire vous-même des intentions de notre ami, vous tiendrez sûrement à faire remettre à la grande nation française cette œuvre d'art qui doit perpétuer dans les collections du Louvre le nom du grand amateur belge.

En vous remerciant à l'avance de votre concours, je vous prie, cher Monsieur Piévez, de croire à mes sentiments très distingués.

mardi 21

Monsieur Fournier,

Si vous voulez venir
voir les tableaux je
donnerai les adresses
en conséquence, mais
je ne puis pas les
mettre dans une
exposition.

Bucary. sur des Dieux
lentes sur l'homme
carrés

Jeanne Selway

Bruxelles, le 13 décembre 1920.

Excellence,

Vous vous souvenez que le défunt président de notre Commission directrice avait annoncé son intention de donner au Louvre un petit retable sculpté et peint de sa collection, oeuvre précieuse de l'art septentrional à la fin du XIV^e siècle. Mr CH. L. Cardon m'avait même chargé de vous en informer mais il est mort sans avoir pris des dispositions formelles à cet égard. L'idée que sa promesse, dont je fus le témoin intime, pourrait ne point se réaliser m'est extrêmement pénible et je me suis promis de tout mettre en oeuvre pour que cela ne fût point. J'entrevois la possibilité de vous faire délivrer le petit retable pour votre grand musée national. Les intentions de Mr Cardon étaient si nettes que déjà la caisse dans laquelle l'oeuvre devait être expédiée était exécutée! J'ai entretenu de la chose Mr Fiévez l'expert qui fut très lié avec notre ex-président et qui fera la vente de la célèbre collection (nous espérons que notre Musée pourra se rendre acquéreur de quelques chefs-d'oeuvre avant la mise aux enchères). Mr Fiévez savait également que son ami voulait offrir ce Retable au Louvre.

Nous pouvons donc compter, si besoin en était, sur plusieurs témoignages concordants. Je vais exposer l'affaire par écrit à Mr Fiévez

A Son Excellence Monsieur de Margerie,
Ambassadeur de France.
BRUXELLES.

pour qu'il en entretienne le notaire et les héritiers; je vous prie d'en faire autant. Vous pourriez rappeler que Mr Cardon vous pria de visiter sa collection pour vous montrer le petit Retable et qu'il devait vous le remettre au cours d'un déjeuner qui fut reculé à votre demande.

Si par hasard vous retrouviez la lettre par laquelle je vous transmettais la décision du donateur, vous pourriez joindre la copie à votre revendication - laquelle serait donc adressée à Mr Fiévez, expert, rue Ducale, 37, Bruxelles. Mr Fiévez est en mesure de nous aider sérieusement et nous pouvons compter sur lui.

Je ne puis vous dire combien je serais heureux de voir aboutir nos démarches.

Veuillez croire, Excellence, à mes sentiments les plus dévoués.

Bruxelles, le 18 janvier 1921.

Monsieur le Notaire,

J'ai bien reçu vos deux lettres datées du 15 courant relatives la première au retable sculpté et peint de la fin du XIVe siècle que les héritiers de feu M. Ch. L. Cardon offrent au Louvre, et la seconde concernant les deux portraits de De Winne que les mêmes héritiers renoncent à revendiquer et abandonnent au Musée de Bruxelles. Ces deux décisions sont conformes au désir personnellement exprimé par notre regretté président. Je remercie personnellement les héritiers d'avoir suivi si fidèlement les intentions du défunt et vous remercie également de votre intervention en ces deux affaires. Ces deux nouvelles réjouiront tous les amis de l'art. Pour ce qui est des deux portraits de De Winne, j'avise le Ministre des Sciences et des Arts qui ne manquera sans doute pas de vous exprimer ses remerciements ainsi qu'aux héritiers.

Recevez, Monsieur le Notaire, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Notaire Maurice CANTONI,
rue d'Arlon, 93
BRUXELLES.

Monsieur Fioren - Getaert
Conservateur en chef des Musées Royaux

Je vous remercie de votre aimable
lettre du 17 Juin et je me tiens
à votre disposition pour examiner
ensemble les œuvres de la Vente Cardon.

Recevez, Monsieur le Conservateur
en chef, l'assurance de ma
considération distinguée.

Cherubien de Schoutheete

le 18 Juin.

De Terwarent.

6. Square Tiers Orban

Bruxelles.

Son Excellence



Monsieur Destie,

Ministre des Sciences et des Arts.

Monsieur le Ministre.

Suite à la conversation que nous avons eue, je me permets de vous dire que je me mets à votre disposition, le jour et l'heure à votre convenance, pour examiner ensemble les œuvres faisant partie de la vente Cordon et qui pourraient convenir pour la réalisation de notre donation en l'honneur de Mademoiselle Weber Verilly auprès, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Chevalier de Schoutheete de Terwarent
6. Square Tréte - Orban.

Le 15 juin 1921.



Mon cher Vicinus,

Il me semble que l'idée à vous
de vous mettre en rapport avec
M. de Schautte - et de connaître
ses désirs et ceux de la Commission.
Je vous y encourage à être averti
de ce qui décidera à cet égard

Bien à vous

J. de B.

M. Vicinus Levaert



Musei de Bruxelles

a acheté à la vente faite le 17 Juin 1921

lots			
36	La Mativiti	45000	-
104		55000	-
	achats pour Posthumus, 4 juin	4600	-
70		5500	-
127		4200	-
133		11000	-
	achat pour un ^{me} Français, 27 juin		
34		9000	-
	achats pour un ^{me} hollandais, 30 juin		
251		3000	-
252		4200	-
255		3000	-
		140500	-
		10%	14050
	Total	154550	-
	verse à valoir le 11 août 1921	25000	-
	reste dû	129550	-
	payé le 21 octobre 1921	15000	-
		<u>14550</u>	
	Opération en verso		

Reçu des Musées Royaux à Bruxelles, la somme de disneuf mille cinq cent cinquante francs, soede
du compte en recu

Bruxelles le 30 Août 1922



M^{re} Le Musée Royal des Beaux-Arts
de Belgique
a acheté à la vente faite le 15 juin 1931

N ^{os}		
10	du catalogue	4600 "
34	id	9000 "
36	id	42000 "
70	id	5500 "
104	id	55000 "
137	id	4200 "
133	id	11000 "
251	id	3000 "
252	id	4200 "
255	id	2000 "
Total		140500 "
10% pour frais de vente		14050 "
Ensemble :		154550 "
Versé par donateurs		25000 "
Reste dû pour l'Etat		129550 "
Payer le 21 Octobre 1931		110000 -
Reste dû: dix-neuf mille cinq cent cinq nouvelles francs		19550 -
Je soussigné déclare qu'il ne resté dû		

pour la Commission directrice du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique. La somme de dix-neuf mille cinq cent cinquante francs, étant le reliquat à payer pour les achats faits pour la réunion à la vente de la collection Cordouan.

Bruxelles, le 17 novembre 1911.

H. Van der Auweraert

Vu et certifié véritable à la somme

de dix neuf mille cinq cent cinquante francs

Le Conservateur en chef,

Pereux-Lvaey

Bruxelles, le 17 juin 1921.

Monsieur le Chevalier,

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts me demande de me mettre en rapport avec vous pour répondre à votre désir d'examiner les œuvres faisant partie de la vente Cardon et qui pourraient perpétuer au Musée de Bruxelles, le souvenir de M^{lle} Weber. Je demande à l'expert Fiévez chargé de la vente à quel moment nous pourrions examiner la collection sans être dérangés par le public. Je vous aviserez aussitôt sa réponse reçue.

Je pourrai vous faire connaître les œuvres que notre Comité des Accroissements estime désirables pour nos collections.

Recevez, Monsieur le Chevalier, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Chevalier de Schoutteete de Tervarent,
6 Square Frère Orban,
BRUXELLES.

Genève 20 juin 1921

Cher Monsieur,

J'ai appris de Fievel un renseignements important : la vente se fera suivant l'ordre du catalogue

comme avant "Ysabeau", il n'y a que le 10 qui nous intéresse nous nous viti fixés. Si par malheur elle nous échappait, nous pourrions être plus larges pour les autres tableaux. J'ai de craintes que les Français ne nous enlèvent le

Maître de Gilles, le meilleur des tableaux du XV^e siècle. S'il y a au moins un de ces tableaux au moins en 3000.

Le Maître de Gilles, un Maître de Gilles de la donation de Lambert me sera pour le portrait de H. Paullet les de maître, ainsi que le n^o 36132

Bien à vous,
Paul de Leo



Monsieur Fierens - Gouverneur
Général et Chef du Musée
Royal des Beaux-Arts

Bruxelles

MINISTÈRE

DES
SCIENCES ET DES ARTS
—
ADMINISTRATION
DES BEAUX ARTS

Monsieur Stevens
J'ai 5000 francs pour aider
le Musée à acheter le
tableau attribué à Moreau
à la Vente Cordou. Vous
pourriez tenir compte de cette
promesse au point de vue des
décisions à prendre.

Vous apprendrez avec intérêt
que Mellery est remplacé dans

la section d'art moderne
du Musée par Verlant!
dans la section d'art ancien
par Arnold Goffin. —

Bien à vous



22 juin 1921.

Société Générale
de
Belgique

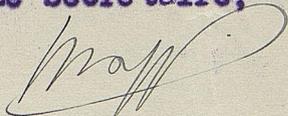
Bruxelles, le 25 juin 1921.
Montagne du Parc, 3.

Monsieur le Ministre,

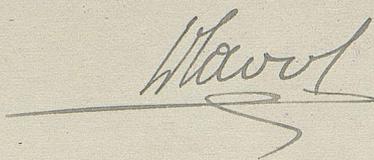
Comme suite à la lettre que vous avez adressée à notre Gouverneur, Monsieur Jadot, et à la visite qu'il vous a faite hier matin, nous avons l'honneur de vous remettre ci-joint un mandat à votre ordre de vingt cinq mille francs.

Veuillez avoir l'obligeance de nous en accuser la bonne réception et agréer, Monsieur le Ministre, la nouvelle assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire,



Le Gouverneur,



à Monsieur Destrée,

Ministre des Sciences et des Arts,

à BRUXELLES.

Fentes

La vente de la collection Cardon

C'était une des plus belles collections du pays. Son propriétaire, Charles-Léon Cardon, l'avait formée avec patience, avec amour. Elle était vraiment l'œuvre de sa vie. Les privilégiés pour qui s'étaient ouvertes les portes de la maison du quai au Bois à Brûler connaissaient ces salles meublées avec un goût parfait, ornées de tableaux et de tapisseries, qui constituaient un musée d'une rare richesse. Parfois, quelques toiles en sortaient; elles étaient prêtées aux organisateurs d'une rétrospective dont elles allaient être les pièces les plus précieuses.

Charles-Léon Cardon avait composé sa collection avec un bel éclectisme. Mais si toutes les écoles étaient représentées, celles de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Allemagne, la part la plus large était réservée à l'école flamande. Il avait rassemblé des œuvres admirables, de nos premiers maîtres: une *Madone*, d'Hubert Van Eyck, voisinait avec une *Vierge et l'Enfant-Jésus*, de Hugo Van der Goes, une *Tentation de saint Antoine*, de Jérôme Bosch, avec un *Portrait de femme*, de Jean Gossart. On connaissait, on admirait le délicieux portrait d'Isabelle d'Autriche, reine du Danemark, un des joyaux de la collection; la tête de femme du maître des figures à mi-corps, la *Vierge embrassant le Christ*, d'un si douloureux sentiment, de J. Van Cleef. La grande époque de la peinture flamande avait tout particulièrement retenu l'attention et les soins de Charles-Léon Cardon. Il ne possédait pas moins de quinze œuvres de Rubens, parmi lesquelles la *Déploration du Christ*, achetée par cet amateur quelques années avant sa mort, et qui est une toile qu'envieraient bien des musées de premier ordre. Nombreux aussi étaient les tableaux de Van Dyck, le gracieux portrait de gentilhomme, les *Mains*, une composition très caractéristique; le *Berger Paris*, la *Douleur*.

Voici quelques noms parmi les Flamands: Schoreel, Floris, Pourbus, Jordaens, Suyders, Fyt, Lucidel, le maître charmant si peu représenté dans nos musées, Devos, Philippe de Champaigne; parmi les Hollandais: Rembrandt, la *Flagellation*, Ruysdael; parmi les Anglais, Lawrence, Reynold, Raeburn; parmi les Italiens, Tiepolo; parmi les Français, Natoire, Coypel; parmi les Allemands, Albert Durer (une tête de saint Pierre curieusement caractérisée), Holbein, dont le *Gentilhomme aux belles mains* est une œuvre marquante.

Des dessins, des aquarelles portaient les signatures de Boucher, de l'Albane, de Vandermeulen, de Michel-Ange, de Raphaël, du Tintoret. Et ce sont encore des meubles rares, des coffrets, des bois rares, des bijoux artistement travaillés, des bronzes, des vases, des tapisseries, tout ce qui pouvait intéresser un homme de goût averti et sûr, un amateur-connaisseur et érudit qui avait formé sa collection comme s'il avait voulu, en la composant avec un tel soin, faire lui-même une œuvre d'art.

A. D.

Juin 1921

ANVERS, LE 2^e Juin 1921.

14. PLACE DE LA COMÉDIE.

Cher Monsieur Bontier

Je compte assister demain
Mardi à la vente Carbon.
J'aimerais beaucoup m'entre-
tenir quelques instants avec
vous avant la séance.

J'irai vous voir au Musée
des Beaux Arts vers midi, es-
pérant vous rencontrer & pour
voir vous amener à Néfer.
Bonne nuit.

Je puis vous dire déjà, que
trois œuvres vous intéressent
spécialement - nous, c. à d.
"Antibes Patriae".

La mosaïque de Rubens - le
portait de Olivier,
les chiens de Snyders,
les 2 natures mortes de

Ty P.

Bien que nous disposions d'un
beau crédit, il me paraît
désirable de ne pas nous faire
la Comence, s'il se faisait
que le Musée de Bruxelles
était également amateur de
l'une des œuvres indiquées.

Bien Cordialement

L. Caroly.

Bruxelles, le 29 juin 1921.

Chère Madame,

Je vous remercie vivement d'avoir
bien voulu être notre représentant à la vente
Carden pour quelques uns des tableaux cen-
veités et obtenus par le Musée! j'espère que
vous viendrez les revoir dès leur installation
dans les salles.

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance
de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

A Madame Albert François
2-4 rue Ernestine

29 juin 1921.

Cher Monsieur,

Je vous remercie vivement d'avoir bien
veulu être netre représentant à la vente Carden
pour quelques uns des tableaux conveités et
obtenus par le Musée! J'espère que vous viendrez
les revoir dès leur installation dans les salles.

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes
sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Charles Terlinden
Professeur à l'université de Louvain
61 Avenue Legrand.

Bruxelles, le 30 juin 1921.

Cher Monsieur,

Je vous remercie vivement d'avoir bien voulu être notre représentant à la vente Carden pour quelques uns des tableaux conveités et obtenus par le Musée! J'espère que vous viendrez les voir dès leur installation dans les salles.

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

P.S. Le dessin de Pajou est ici, et nous comptons sur votre visite à bref délai.

A Monsieur Jacques Pesthumus

125 avenue Emile Bece,
BRUXELLES

Bruxelles le 30 juin 1921.

Cher Monsieur,

Je vous remercie vivement d'avoir été
notre représentant à la vente Carden, pour
les deux œuvres principales convoitées par
le Musée qui ont hélas! atteint un prix si
élevé. Nous gardons un faible espoir que
le petit portrait d'Isabelle d'Autriche
puisse être consacré tout de même au pays!

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de
mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Pierre Descamps

Château de Grimonster

par Ferrières LIEGE.

POSTAL & TELEGRAPHIC ADDRESS
BURLINGTON HOTEL, LONDON.
VISITORS' TELEPHONE
REGENT 3151-2-3.

Répondre à Sam le 7/7

BURLINGTON HOTEL. W.1.

30 juin 1921

à son retour

Bob. Ah.

— Cher Monsieur Lee.

Puis-je vous prier de
satisfaire ma curiosité ?

Le Musée a-t-il pu acquiescer
quelque chose le second jour de
la vente ? et de sculptures ?

Je serai ici jusqu' mardi.

Merci d'avance

Hulien de Lou
Burlington Hotel
Cork street
London W.1

2 juillet

I

Mr. L. L. L.
Paris & Robot.

Cher Monsieur Lambotte

Veillez trouver ci-joint le reçu du
paiement fait chez le notaire Cantoni .

Croyez, cher Monsieur Lambotte, à mes senti-
ments les plus dévoués.

Bruxelles, le 2 juillet, 1921.

Cher Monsieur,

permettez-moi de vous remercier tout de suite, en attendant les remerciements "officiels" au nom de la Commission pour l'intéressant portrait de Sir H. Paulitt que nous avons acquis en votre nom à la vente Cardon afin de l'offrir au Musée. Monsieur Lambotte nous a remis de votre part la somme de 5060 francs et nous avons pu ainsi régler chez Fiévez le montant de l'achat. Il me reste à vous prier de venir voir dès que vous serez rétabli le tableau déposé dans mon bureau; je me ferai un plaisir de vous le montrer. L'autorisation de le placer dans nos salles est demandée au Ministre en même temps que pour les autres acquisitions réalisées à la vente Cardon; nous n'annoncerons la chose au public que quand cette formalité sera accomplie.

Croyez, cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur G. Bricchart,
Avenue de Tervueren.
Bruxelles.



ANVERS, 13 juillet 1921.

Cher Monsieur Bantier

Perillez m'excuser d'avoir
ainsi tardé à vous remercier
de votre très aimable lettre;
je viens de la relire & je consta-
te à ma grande confusion,
qu'elle est datée du 30 juin.

Mes journées en ville sont
très courtes, toujours très oc-
cupées par des besognes assom-
brantes & chaque jour je les
mets ainsi au lendemain de
qui est destiné à mes heures
de loisir.

Je n'ai pas besoin de vous

dire combien j'ai été désappoin-
té de rentrer à Rodouille de la
Grande Courbe, ni combien pré-
ciablement a été accueillie votre
nouvelle par mes collègues
& l'Artiste Polaire.

Car je persiste à soutenir que
la place de cette gravure de
Rubens, était plutôt à Dusseldorf,
soit au Musée de peinture, soit
au Musée Plantin, plutôt
qu'à Bruxelles.

Enfin, l'essentiel est que cette
œuvre si intéressante, est res-
tée en Belgique.

Pour avoir été reprise à
la vente Kunst ^(Amsterdam) par M. Et. Leroy
de Paris & fut payée 12000 fr.

Votre aimable lettre me con-
sole un peu d'avoir laissé
passer devant les gros argu-
ments de votre Commission
toute puissante, en me dis-
sant à charge de revanche &

M. Laissant entendre qu'à
l'avenir des conversations entre
nos deux musées, avant les
ventes importantes, pourront a-
voir les meilleurs effets.

Quel bouleversement dans
la haute direction des Beaux
Arts. M. Delant auquel on
a voulu s'occuper, M. Lam-
bott, en deux jours & trois
jours au sujet de l'opération en-
vers le Ministre "à Notre-
Dame. Charles Bernard,
appelé à faire partie du grand
état-major. Que nous évi-
sons la suite?

Je vous remercie de l'ensei-
gnement concernant le Lou-
vre, en vente chez M. Hau-
de Bergeron. Mais la saison
est bien avancée pour mobili-
ser encore notre Conseil, la

pluspart de nos collègues sont
absents. Malgré cela, à mon
prochain voyage à Bruxelles,
je m'en ferais un coup d'oeil sur
la table d'exposition, & il
ne est pas déjà trop tard.

Je ai le bon renseignement ici chez
l'expert M. Roland Baudouin
(qui n'est cependant pas des mieux
Dota's) sur une collection de
tableaux anciens & de quelques
modernes, remarquables, & pro-
venant, paraît-il, d'un noble
Paul Chiglais qui a spéculé & qui
vend ses tableaux, sur le Continent
à part par description.

Cela vaut une visite. Quand
viendrez-vous & je ferai signe au
si à votre ami Louis Jacobs, qu'il
consulte comme d'habitude l'expert
faut. Tous les jours on ou-
viennent, sans doute. - Cette
visite d'affaires, sans préjudice à
l'exposition à Bruxelles qui est
un programme.

Très cordialement à vous
Y. Caroly.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 15 juillet 1921

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 32737

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

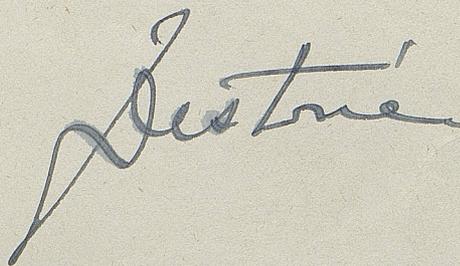
7
ANNEXE

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 4 juillet, j'ai l'honneur
de vous faire connaître que j'approuve les acquisitions
faites pour le Musée, à la vente Cardon. Je vous prie
d'assurer le placement, dans les salles du Palais des Beaux-
Arts, des onze oeuvres acquises, ainsi que des deux tableaux
offerts en don par MM. Brichart et Neumans,

J'adresse des remerciements, au nom du Gouvernement, à
ces généreux donateurs.

LE MINISTRE,



A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée royal des Beaux-Arts,

BRUXELLES

Bruxelles, le 16 juillet 1921.

Monsieur le Gouverneur,

En sa dernière séance, la Commission du Musée Royal des Beaux-Arts a pris connaissance du don que vous avez bien voulu faire d'une somme de 25.000 francs destinée à contribuer aux achats réalisés pour nos collections à la vente Cardon. M. le Ministre des Sciences et des Arts m'avait annoncé déjà cette libéralité; mes collègues ont partagé la satisfaction que j'en éprouvais et m'ont chargé de vous exprimer toute leur reconnaissance. Nous espérons que votre exemple sera suivi; il nous a permis déjà, en suppléant à l'insuffisance de nos crédits, d'acquérir pour le Musée certains Primitifs importants.

Agréez, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. Jadet,
Gouverneur de la Société Générale de Belgique,
Vice-président de la Société des Amis des Musées Royaux
71 rue de la Loi,
BRUXELLES.

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

*fait partie par Vandenbrouck
le 10-8-21*

9 août
Bruxelles ~~29~~ juillet 1921

Monsieur le Notaire

de vous faire parvenir ci joint

J'ai l'honneur un mandat de paiement de 25.000 frs
que je vous prie de vouloir bien porter en décompte des
sommes qui vous sont dues du chef d'acquisitions faites
par le Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique à la vente
Cardon.

Veuillez pour la bonne règle nous en accuser réception
et agréer Monsieur le Notaire, l'assurance de notre
considération la plus distinguée

En chef
FF

A Monsieur le Notaire Cantoni
rue d'Arion. Bruxelles.

MAURICE CANTONI
NOTAIRE

BRUXELLES, LE 11 Octobre 1921
RUE D'ARLON, 96

Maurice Cantoni

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser la réception
d'un mandat de vingt cinq mille francs, à porter
au compte des sommes dues du chef d'acquisition pour
des pour le Musée Royal des Beaux-Arts à la vente
Carillon.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma con-
sidération très distinguée.

P. M. Cantoni, abs.
M. Cantoni

Monsieur Fierens-Jervault
Conservateur en chef du Musée
Royal des Beaux-arts de Belgique
FJ

Bruxelles le 16 août 1921.

Cher Monsieur Fiévez;

Puis-je vous demander s'il ne serait pas possible d'obtenir pour le Musée les clichés qui ont servi à l'illustration du beau catalogue de la collection Cardon, j'entends ceux des tableaux acquis par l'Etat ou donnés à nos collections, Les photographies sont excellentes et nous pourrions les utiliser ici: Ysabeau, Olivarez, Sir H. Paulitt, le maiffe de St. Gilles; Ouwater, De Wit, etc... Il ne resterait à photographier je croi que la "Présentation au Temple" de l'école bruxelloise, l'"Education de la Vierge" genre Tiepolo (provenant de la Vente Barbier) et quelques sculptu-
-res.

En outre, je ^{vous} ~~me~~ rappelle l'aimable promesse de céder à notre Bibli-
-othèque un exemplaire illustré du catalogue des tableaux modernes du Roi Léopold II.

Croyez, Cher Monsieur Fiévez, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur-adjoint,

Monsieur Joseph Fiévez
Expert
Montagne de l'Oratoire 6
BRUXELLES

MAURICE CANTONI
NOTAIRE

BRUXELLES, LE 24 août 1921
RUE D'ARLON, 96

Monsieur

Je vous prie de faire payer, le plus tôt possible, en mon
Stude, le montant de vos achats à la vente Cardan
Recevez, Monsieur, mes très sincères salutations

Transmis à M.
Léon Jorand
Chose concernée
H. Jorand

M. Cantoni
Cantoni

Monsieur Jorand
70 Rue de la Source

R

MAURICE CANTONI
NOTAIRE

BRUXELLES, LE 24 août 1921
RUE D'ARLON, 96

Madame,

Je vous prie de faire payer, le plus tôt possible, en man-
dant le montant des os actuels à la vente Carbon
De cerey, Madame, mes Suisses, Solitaires

M. Cantoni
Cantoni

Madame Francais
av. Ernestine 52

R

Muse

SÉNAT
DE
BELGIQUE

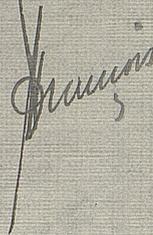
Bruxelles, le 26 août 1921
66, rue des Colonies

Annexe.

Monsieur le Conservateur en chef,

Madame François, actuellement en voyage,
me prie de vous demander de donner suite à la lettre ci-
jointe de Me Cantoni, Notaire à Bruxelles, réclamant
paiement du montant d'achats que ma femme a effectués
à la vente Cardon pour compte du Musée.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur
en Chef, l'assurance de ma considération distinguée.



Monsieur Fierens-Gevaert

Conservateur en Chef du Musée Royal des Beaux Arts

rue de la Régence

BRUXELLES.

Bruxelles, le 31 août 1921.

Mon cher Albert,

C'est par erreur que l'étude du notaire Cantoni
adresse à ta femme un rappel d'avoir à payer ses achats de la
vente Cardon. Excuse le Musée qui fut heureux de recourir à son
intervention! Nous sommes en rapport avec le Notaire pour le
règlement de l'ensemble des acquisitions de l'Etat.

Mille choses cordiales

Monsieur Albert FRANCOIS,
Sénateur,
66 rue des Colonies,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 31 août 1921.

Monsieur le Notaire,

Suite à votre lettre du 24 courant, je vous confirme pour autant que de besoin que les achats effectués par Mme Albert François, à la vente Cardon, l'ont été pour compte du Musée qui se trouve en rapport avec vous et l'expert Fiévez en vue de régler l'ensemble des acquisitions de l'Etat.

Agréez, Monsieur le Notaire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Conservateur en chef,

conservateur-adjoint.

A Monsieur le Notaire CANTONI,
96 rue d'Arlon,
BRUXELLES.

ÉTUDE DE M^{TR}E CANTONI, NOTAIRE À BRUXELLES.

Rue d'Arlon, 96

N^o 974

F^s ~~X~~

Reçu pour la succession de M^r. Colvoren
dest. Musées de Bruxelles
la somme de ~~un mandat de cent dix~~
~~mille francs~~, signé par M^r. Desbée
et Destine'oi acquitta ses acquisitions
de tableaux

Bruxelles, le 19 octobre 1921.

M. Cantoni

Khode ¹² - Genève. Prebault. -
Avenue de la Forest de Bogias.
Samedi Soir. -

Monsieur. -

Mon mari est malheureusement
absent à Oléna jusque Jeudi
Soir ou Mardi matin. -

En réponse à votre lettre par
express que je viens de recevoir
je vous fais tenir le petit mot. -

Connaissant vos intentions très-
formelles qui sont les mêmes
du reste. - Je puis vous assurer

qu'il est entièrement d'accord
avec vous au sujet du Télégram
du Don Weber. - Veuillez tenir

bon pour l'achat du Soubas
de Lamberlye et pour

Un autre achat; mettons chez
le Mr de la Boissière - Thièvres.
N.° préférons ne pas voir s'effectuer
le don - en meus achat. -
Dès son retour mon marie et vous
téléphonera ou ira à vous parler. -
- J'ai été très heureuse de la
achat du "Mabuse" et je tiens,
Monsieur, à vous en dire toute
ma satisfaction. -
Je vous embrasse à mes sentiments
les meilleurs. -
Terwaque - Schoutbeete de Terwaque

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

I octobre 1921

CABINET DU
CONSERVATEUR EN CHEF
Monsieur le Notaire

Nous avons l'honneur de vous faire
parvenir copie de la lettre que nous avons
adressée à M. le Ministre des Sciences et des
Arts.

Dès que nous serons en possession de sa
réponse, nous vous la transmettrons.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire,
l'assurance de notre considération la plus
distinguée.

Pr le Conservateur en chef

comptable.

Bruxelles, le 29 septembre 1921.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer un extrait de la lettre que nous adresse le notaire Cantoni en date du 21 septembre :

" J'attends toujours le règlement des achats faits à la vente Cardon, par le Musée de Bruxelles. La vente se faisait strictement au comptant et tous les acquéreurs ont réglé leurs achats depuis longtemps.

" Il n'est pas admissible que la succession subisse une perte importante d'intérêts sur ces sommes fort élevées, d'autant plus que l'Etat ne lui ferait pas grâce d'un jour d'intérêt sur les droits de succession.

" Je compte donc sur un prompt règlement de ces achats".

Vous vous rappellerez, Monsieur le Ministre, qu'il était convenu que les acquisitions faites à la vente Cardon devaient être payées au moyen du reliquat du budget de 1920 dès que celui-ci aurait été versé à la Caisse des Musées. Veuillez nous faire connaître les termes de la réponse qu'il y a lieu de faire au Notaire.

Pour le Conservateur en chef,
Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

BRUXELLES, LE 21 septembre
RUE D'ARLON, 96 1921

Monsieur le Conservateur adjoint,

ainsi qu'il a déjà
été dit à M^r. Pierre Defoer, les héri-
tiers Cardon ne revendiquant pas l'ob-
jet chapeautage à cordelles, qui se trouve
au Musée et qui, d'après divers témoi-
gnages, aurait été donné, de survivant,
à M^r. Defoer, par Monsieur Ch. Léon
Cardon.

Et j'attends toujours le règlement de
achats faits à la route Cardon, par
le Musée de Bruxelles. La route
se faisait strictement au comptant
et tous les acquéreurs ont réglé leurs
achats depuis longtemps.

Il n'est pas admissible que la
succession subisse une perte impor-
tante d'intérêt sur ces sommes,
fort élevées, d'autant plus que
l'Etat ne leur ferait pas grâce

d'un jour d'intérêt sur les droits de
succession.

Je compte donc sur un prompt règle-
ment de ces achats.

Agriez, Monsieur le Conservateur
adjoint, l'assurance de ma considé-
ration très distinguée.

Maurice Cantoni

Monsieur Pierre Bantzer,
Conservateur adjoint du Musée Royal
des Beaux Arts

Bruxelles

MAURICE CANTONI
NOTAIRE

BRUXELLES, LE 3 Décembre
RUE D'ARLON, 96 1921

Monsieur le Conservateur en chef,

Je viens encore insis-
ser auprès de vous pour obtenir paci-
fiquement du solde du prix d'achat des
tableaux et objets d'art que le Musée
de Bruxelles a acquis à la vente
Landon, il va y avoir bientôt six mois.

Comme je vous l'ai fait remon-
trer précédemment, cette vente pu-
blique se faisait au comptant et
le défaut de paiement, par le Musée,
d'une grande partie du prix de
ses achats, cause un très-grand
préjudice à la succursale, par la
perte d'intérêt sur des sommes im-
portantes.

J'espère que cette fois, ma réclamation
aura un meilleur résultat que les
précédentes et je vous prie d'agréer,
Monsieur le Conservateur en chef,

L'assurance de ma considération très-dési-
gnée.

Maurice Cantoni

Monsieur Fierens - Serrest,
Conservateur en chef du Musée

Bruxelles.

8 décembre 1921

Monsieur le Notaire

Je vous accuse réception de votre lettre du 3 Xbre
D'accord avec votre étude je ~~vous prie de bien vouloir~~
il ne ~~reste~~ ^{plus} ~~encore~~ à payer ^{qu'} une vingtaine de mille frs
sur les achats faits par le musée à la vente Cardon.

Nous insistons ^{à nouveau} ~~vous prie~~ auprès de la Direction des Beaux-Arts
pour qu'une prompte ~~réponse~~ ~~soit~~ solution intervienne

Veillez croire, Monsieur le notaire, à mes sentiments
bien distingués.

Cors en chef

Cantoni

E/V

54116
Bruxelles, le 13 décembre 1921.

Chevalier,

Le tableau attribué à Rubens dont on a parlé ces jours derniers dans les journaux doit être celui que j'ai vu il y a deux ans à Bruxelles. C'est une oeuvre de mérite secondaire et qui n'est pas de la main de notre grand maître anversois. Il est étonnant que la presse donne un accueil si facile à des notes qui sont manifestement destinées à faire la réclame autour de cette oeuvre pour en préparer la vente dans les conditions les plus avantageuses.

Je vous prie de croire, Chevalier, à mes sentiments distingués et très sincèrement dévoués.

Le Conservateur en chef,

Au Chevalier de Schoutheete de Terwarent,
6 Square Frère Orban.

BRUXELLES, LE 7 Juillet 1922
RUE D'ARLON, 96

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous
confirmer ma lettre du 3 décembre dernier
vous réclamant, au nom des héritiers de
feu M^r. Ch. Léon Cardon, le paiement
du solde du prix d'achat des tableaux et
œuvres d'art que le Musée de Bruxelles
a acquis à la vente publique de la collection
Cardon, qui a eu lieu il y a plus d'un an.

Cette vente se faisait au comptant et
la succession perd les intérêts des som-
mes encore dues par le Musée de Bru-
xelles, alors que tous les autres acquéreurs
se sont acquittés depuis longtemps.

J'oserais dire que cette situation intolé-
rable ne peut se prolonger plus longtemps,
d'autant plus que les héritiers ne cessent,
à bon droit, de me réclamer la liquida-
tion définitive de cette succession et que
je ne puis leur donner satisfaction,

aussi longtemps que le Musée ne se sera pas
acquitté du solde de ses achats.

Je compte donc sur un règlement prochain
et je vous prie d'agréer, Monsieur le Conser-
vateur en Chef, l'assurance de ma considéra-
tion très distinguée.

Maurice Cantoni

Monsieur Fierens - Servais,
Conservateur en Chef des Musées Royaux,
Rue de la Régence.

Bruxelles.

Bruxelles, le 17 août 1922.

I annexe.

Cher Monsieur Philippon,

J'espère que, grâce à nos pressants rappels auprès d'une administration assez lente, la somme que vous avez bien voulu avancer sur le budget des acquisitions (pour le paiement à Londres du "Portrait d'homme", signé C. Wautier) vous sera incessamment remboursée. C'est ce qui m'autorise à recourir encore à votre bienveillance à l'égard du Musée, pour une intervention financière à laquelle vous avez consenti en principe "si elle était nécessaire". Je vous communique dans ce but la copie d'une lettre du notaire Cantoni réclamant instamment le reliquat de 20.000 francs dû sur les achats de l'Etat à la vente Cardon, - il y a plus d'un an ! Nous n'obtenons aucune réponse à nos démarches répétées pour que ces achats approuvés par le Ministre soient complètement soldés. ... En désespoir de cause, j'insiste pour que la somme en question soit prélevée, selon les intentions exprimées par la Commission lors de la vente, sur le fonds Weber (qui a déjà servi à payer le portrait d'Isabeau de Bourgogne par Gossart. Mais en attendant, les héritiers Cardon ont tout lieu

A Monsieur PHILIPPON,
Membre de la Commission du Musée Royal des Beaux-Arts,
BRUXELLES.

de se plaindre d'une situation préjudiciable à leurs intérêts;
afin que la réputation du Musée des Beaux-Arts - fort innocent
en l'occurrence, d'un aussi fâcheux retard - n'en souffre pas,
ne puis-je vous prier de faire virer ladite somme de 20.000 francs,
au crédit de M. le Notaire Cantoni, 96 rue d'Arlon ? Nous
procéderions de la même façon que dans le premier cas pour la
liquidation de cette avance, et vous serions reconnaissant une
fois de plus, du service rendu au Musée.

Croyez, cher Monsieur Philippon, à l'assurance de mes
sentiments dévoués.

Le Conservateur en chef,

J. M. Philippson & C^{ie}
YD

Bruxelles, le 18 août 1922

Cher Monsieur Fierens

En réponse à votre lettre d'hier, je suis tout disposé à faire au Musée Royal des Beaux-Arts, par l'entremise de ma maison de banque, une avance, à rembourser par le Ministère des Beaux-Arts, d'un montant de frs 20.000, avance destinée à permettre à l'Etat le versement du reliquat dû par celui-ci sur ses achats à la vente Cardon.

Si vous vouliez bien m'envoyer une quittance dans cet ordre d'idées, je ferais prévenir M^r le Notaire Cantoni que ma maison de banque tiendra cette somme à sa disposition.

Veillez croire, cher Monsieur Fierens, à mes sentiments dévoués.

J. M. Philippson
29.550

Monsieur V. Fierens-Gevaert

Conservateur en Chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique

Bruxelles

Copie

Bruxelles, le 18 août 1922

Cher Monsieur Fierens

En réponse à votre lettre d'hier, je suis tout disposé à faire au Musée Royal des Beaux-Arts, par l'entremise de ma maison de banque, une avance, à rembourser par le Ministère des Beaux-Arts, d'un montant de frs 20.000, avance destinée à permettre à l'Etat le versement du reliquat dû par celui-ci sur ses achats à la vente Cardon.

Si vous vouliez bien m'envoyer une quittance dans cet ordre d'idées, je ferais prévenir M^r le Notaire Cantoni que ma maison de banque tiendra cette somme à sa disposition.

Veillez croire, cher Monsieur Fierens, à mes sentiments dévoués.

(signé) F. Philippon

Monsieur V. Fierens-Gevaert

Conservateur en Chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique

Bruxelles

F. M. Philippson & C^{ie}
YD

Bruxelles, le 25 août 1922

Monsieur le Conservateur en Chef

M^r Philippson a eu l'honneur de vous écrire, le 18 de ce mois, en réponse à la lettre que vous lui aviez adressée le 17 crt.

Comme, jusqu'à présent, aucun prélèvement n'a été effectué de conformité, je crains que sa réponse ne vous soit pas parvenue et je crois bien faire en vous en envoyant le duplicata ci-inclus.

Je vous prie de vouloir agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Secrétaire Général

Henri de Vandevelde

Monsieur V. Fierens-Gevaert

Conservateur en Chef des Musées Royaux de l'Etat

Rue de la Régence

Bruxelles

Je soussigné, Conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, reconnais avoir reçu de M. Philippsen, membre de la Commission directrice du dit Musée, une avance à rembourser par le Ministère des Sciences et des Arts, d'un montant de vingt mille francs, avance destinée à permettre à l'Etat le versement du reliquat dû par celui-ci sur ces achats à la vente Carden. Cette somme sera versée au notaire Casteni, rue d'Arlon, lequel agit au nom des héritiers Carden.

Bruxelles, le 26 août 1922.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 26 août, 1922.

Cher Monsieur Philippson,

Excusez-moi de n'avoir pas répondu encore à votre aimable lettre du 18 courant; j'ai été absent pendant quelques jours. Nous vous sommes très reconnaissants du service que vous consentez à rendre au Musée; le comptable passera lundi matin aux guichets de la Banque, muni d'une quittance signée par moi de la somme de 20.000 francs que vous voudrez bien faire verser ensuite aux mains du notaire Cantoni en nous en donnant décharge. La liquidation s'effectuera ensuite comme d'habitude.

Croyez, cher Monsieur Philippson, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Conservateur en Chef.

P.S. Nous avons reçu avec plaisir l'approbation ministérielle quant au tableau de Fyt offert par les "Amis des Musées".

Monsieur Philippson
18 rue Guimard.

F. M. Philippson & C^{ie}

Bruxelles, le 30 août 1922.

EW

Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

Bruxelles.

Messieurs,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre du et de vous faire savoir que nous avons passé dans votre compte chez nous les écritures suivantes :
à votre **Débit**

FRS.	CTS.	
20.000	-	Notre paiement contre quittance.
<hr/>		<u>Valeur 29 août.</u>

5
Veuillez en prendre note et agréer, M^{essieurs} nos salutations distinguées.

F. M. Philippson

DES

SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION

DES

BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 32737-

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

*Frans Weber
Le 13 9 22*

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 22 août dernier N. 5416, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de payer sur les crédits de l'article I48 du budget pour ordre de 1922, la somme de Frs. 19550, revenant du chef de la vente de diverses oeuvres d'art, au Musée royal des Beaux-Arts de Belgique.

Afin de me permettre de créer l'ordre de virement au profit du notaire vendeur, je vous prie, de bien vouloir me faire parvenir d'urgence, la déclaration prévue par l'art. 100 du règlement général sur la comptabilité de l'Etat reproduit ci dessous:

"Pour obtenir le payement de leurs créances, les intéressés doivent produire une déclaration ou mémoire en double. Cette pièce est adressée, au plus tard, dans les six mois qui suivent l'année de la dette, au fonctionnaire ou chef de service que la dépense concerne. Celui-ci, après vérification, la transmet au département dont il relève, en y joignant les diverses pièces établissant la légalité de la créance".

Pour le Ministre:

Le Directeur Général.

X. Darheled

à Monsieur le Conservateur en chef
du Musée royal des Beaux-Arts.
Bruxelles.

Bruxelles 15 novembre
1922

Monsieur le Notaire

Le Département des Sciences et des Arts
vient de nous aviser qu'il y a lieu de liqui-
der le reliquat des sommes dues par l'Etat
à la suite des achats faits à la vente Cardon.

Pouvons-nous vous demander, Monsieur le
Notaire de nous faire parvenir en trois exem-
plaires la déclaration dont ci-joint modèle.

Lorsque le mandat de paiement vous parvien-
dra vous voudrez bien nous en aviser afin que
nous prenons *des Mesures* pour rembourser
à M. Philippeon la somme de 19550 frs qu'il a
bien voulu mettre à notre disposition et dont
nous vous avons fait l'avance.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire, l'assu-
rance de notre considération la plus distinguée
pr le Conservateur en chef.

comptable

MAURICE CANTONI
NOTAIRE

BRUXELLES, LE 17 novembre
1922

3. Objets

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 15 et
j'ai eu l'honneur de vous faire parve-
nir sous pli, en triple exemplaire, le
compte des acquisitions faites pour le
Musée, à la vente des tableaux de M^r
Léon Corblan.

Je vous enverrai lorsque le montant de
paiement du solde de frs 19550 me sera
parvenu.

Agrès, Monsieur, mes salutations
très-distinguées.

Maurice Cantoni

Monsieur le Conservateur en chef
du Musée Royal des Beaux-Arts

de

29
h

Doit. Musée Royal des Beaux Arts de Belgique Bruxelles **Compte courant arrêté au 31 décembre 1922 chez F. M. Philippson & Co. Bruxelles.** **Avoir.**

1922			Echéance.	Jours.	NOMBRES.	SOMMES.				Echéance.	Jours.	NOMBRES.	SOMMES.
Doit	30	A	Doit	29	59	11.800	20.000.-	1922	Decembre	31	180	36.000.-	
Decembre	31	"				24.200	336 10.						20.337.-
		"					- 90.						
		"				36.000	20.337 00.					36.000	20.337.-
1923	Janvier	1 ^{er}	Dec.	31	Epoque		20.337.-	1922					
		"											
		"											
		"											
		"											
		"											
		"											
		"											
		"											
		"											
		"											
		"											
		"											

h
F. & Co
Bruxelles, le 31 décembre 1922

MUSEE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

*Somme 5416 -
Cardon*

Bruxelles le 21 novembre 1922.

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

*envoi le 23-9-22
envoi le 10-10-22
Bill. le 27-11-22*

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 27 octobre dernier n°32737,
j'ai l'honneur de vous faire parvenir la déclaration prévue par
l'article 100 du règlement général de la comptabilité, afin de vous
permettre de créer l'ordre de virement au profit du notaire
Cantoni, d'une somme de 19550 francs, lui revenant du chef d'achat
faits par le Musée à la vente de la collection Cardon.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

un extrait de compte.

J. M. Philippson & C^{ie}

Bruxelles, le 3 avril 1923.

Q.R.

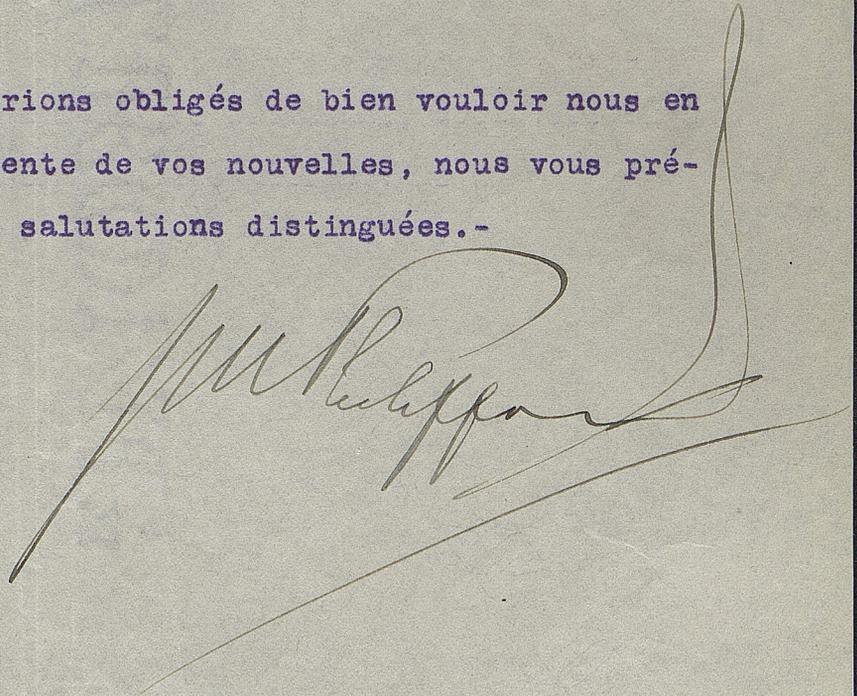
Musée Royal des Beaux Arts de Belgique

BRUXELLES.

Messieurs,

Nous référant à l'avance de vingt mille francs que nous vous avons faite le 20 août 1922, nous avons l'honneur de vous remettre en même temps que la présente, l'extrait de votre compte-courant chez nous, arrêté au 31 mars 1923, par un solde de : Frs. 20.592.-- S.E. & O. en notre faveur.-

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous en couvrir, et, dans l'attente de vos nouvelles, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.-

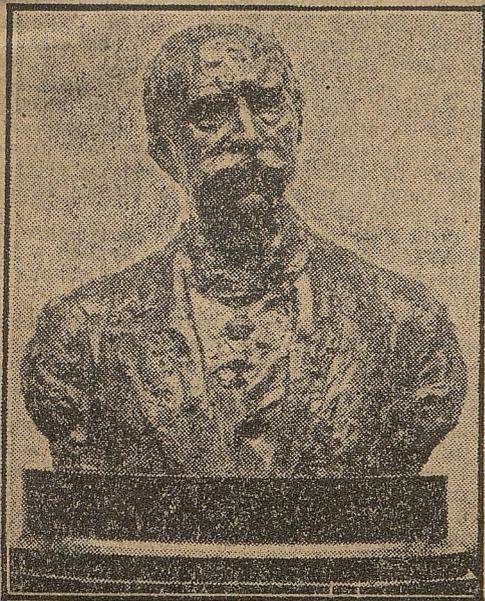


Au Musée Moderne

A LA MÉMOIRE DE CH.-L. CARDON

Une cérémonie intime a eu lieu, ce matin, à la mémoire de Charles-Léon Cardon, qui fut l'un des bienfaiteurs du Musée de Bruxelles, auquel il donna quelques-unes des plus belles œuvres de sa collection de tableaux, qui comptait des chefs-d'œuvre. Ses amis se sont grou-

des musées, dont il fit partie pendant vingt-cinq ans. Il énumère les œuvres que nos musées royaux doivent à la générosité de Cardon, rend à son tour hommage au caractère de celui-ci et exprime à nouveau sa gratitude au Comité qui confia au sculpteur Vinçotte le soin de fixer les traits du mécène que fut Charles-Léon Cardon.



LE BBUSTE DE CH.-LEON CARDON
(par Thomas Vinçotte).

pés et ont décidé d'offrir au Musée moderne un buste de Charles-Léon Cardon, qui fut exécuté par Vinçotte. La mort surprit ce dernier alors qu'il se consacrait à cette œuvre, qui fut laissée inachevée.

A la cérémonie de ce matin assistaient M. le baron Kervyn de Lettenhove, président du Comité organisateur; la baronne Vinçotte; le comte d'Arschot, M. Houbar, secrétaire du Comité; le comte Carton de Wiart; M. Alex. Braun, ministre d'Etat; le baron Holvoet; M. Philippe Wolfers; M. Lagasse de Locht, président de la Commission des monuments; M. Paul Lambotta, délégué du ministre des sciences et des arts; M. Fierens-Gevaert, conservateur des musées royaux; M. Bautier, M. Laes, Mlle Devigne, etc.

M. Kervyn de Lettenhove salue la mémoire de son ami Charles-Léon Cardon, à laquelle il associe celle de Thomas Vinçotte. Il rappelle quelle fut la générosité, le désintéressement de celui auquel on rend hommage, et rappelle quelques traits de son caractère. Il salue aussi le souvenir du père et de la mère de Ch.-Léon Cardon, dont les portraits sont placés aux deux côtés du buste. Il prie la Commission du Musée d'accepter celui-ci, qui perpétuera la mémoire de l'homme de bien que fut Ch.-Léon Cardon.

M. Alexandre Braun s'associe à ce hommage au nom des Musées royaux du Cinquantenaire, au sein desquels s'est exercée pendant un quart de siècle l'activité généreuse de Ch.-L. Cardon. Il définit la nature exceptionnellement fine et sensible du défunt et s'incline avec respect et reconnaissance devant son effigie inachevée.

M. Carton de Wiart, au nom de la Commission directrice et administrative des musées royaux, remercie les amis de Cardon de leur belle pensée et évoque le rôle actif de celui dont on célèbre la mémoire, à la Commission

Correspondants dans toutes les capitales

Extrait de

LE PEUPLE, BRUXELLES

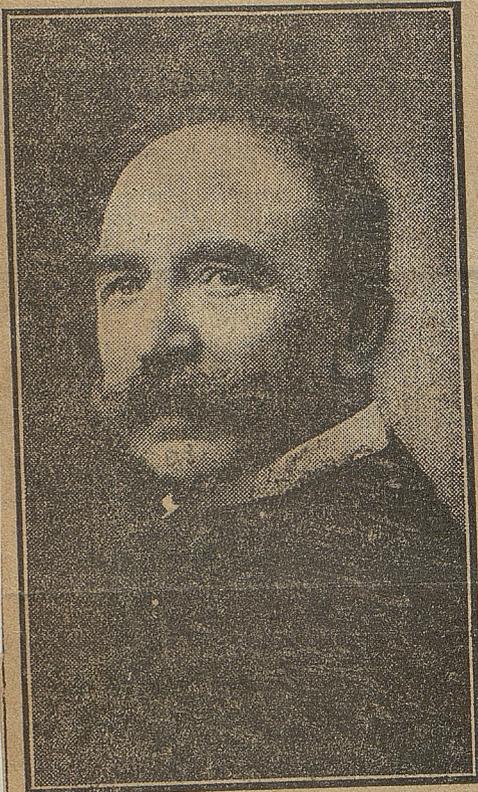
Adresse:

Date:

Signé:

MÉCÈNES

Le lundi 29 novembre, on remettra, au Musée de Bruxelles, un buste de feu Léon Cardon, œuvre de Vinçotte, l'auteur du monument à Léopold II. Cardon fut l'un des bienfaiteurs du Musée de Bruxelles, auquel il laissa quelques-unes des plus belles œuvres de sa collection de tableaux anciens.



M. Charles-Léon CARDON

qui comptait des chefs-d'œuvre. Ceux qui ont eu la faveur de les voir avant la guerre, quai du Bois-à-Brûler, dans la maison de ce vieux bourgeois de Bruxelles, épris d'art, sont heureux de les retrouver parmi nos collections nationales. Il convenait que le buste du donateur fût aussi dans la maison.

Musées

* * *

Ceci nous mène à parler du beau geste que vient de faire un autre collectionneur de notre pays, M. Houtart, de Monceau-sur-Sambre, en léguant à la ville de Bruges quelques toiles célèbres de sa collection : un Francken, une œuvre de Gaeremyn, le grand peintre brugeois du XVIII^e siècle, maître de la grisaille, un Grümmer (XVI^e siècle), un Memling, deux portraits par Neufchâtel dit Lucidel, le grand maître montois du portrait au début du XVI^e siècle, un Patenir, un Pourbus, un Suttermans, un Sébastien Vranckx, un tableau attribué à Roger de la Pasture et des enluminures brugeoises.

C'est un cadeau princier. En tête d'un petit catalogue descriptif, le donateur dit lui-même :

« Plus je contemple mes tableaux plus je les aime, plus je voudrais leur assurer le sort qu'ils méritent. Eviter la dispersion et l'encan, quoique ce dernier mode soit parfois l'occasion d'une apothéose.

En faire donation à la ville de Bruges, merveille de la Belgique, cadre idéal, milieu, atmosphère le mieux approprié pour l'exaltation des tableaux anciens, beaucoup et attentivement visitée, où les tableaux ne foisonnent pas, où le pouvoir communal apprécie, comprend le trésor qui lui est confié, où les amis de Bruges l'aident dans sa tâche. »

Si tous les riches faisaient un emploi aussi intelligent de leur fortune !...

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
Beheer van Telegrafen en Telefonen



à (te) h. (uur)

TÉLÉGRAMME — TELEGRAM

Joseph Fievez 37 r ducale br =

Il est interdit aux
porteurs d'accepter
aucune gratification.

De bestellers mo-
gen geene belooning,
hoe ook genaamd,
aanvaarden.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende diensaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :

D { Télec. urgent Dringend teleg.	RP { Réponse payée Antwoord betaald	XP { Exprès payé .Bode betaald	PC { Télec. avec accusé de récep- tion télégraphique Teleg. met telegrafische ken- nisgeving van ontvang	PCP { Télec. avec accusé de récep- tion postal Teleg. met kennisgeving van ontvang per post
---	---	--	--	---

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).
Luidens art. 6 der wet van 1^{er} Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

Déposé à Paris 8221t 18 2 13.+30= à
Afgegeven te te

N

espere peussir pour mabuse isabelle donnez bonne nouvelle musee
= klemberder hotel regina .+

KLEINBERGER.

Hôtel Regina

PARIS.

Ministre d'accord deux cents soixante quinze mille
net tous frais compris pour Isabelle Mabuse. Prière
confirmer télégraphiquement votre acceptation. Compliments

Fierens-Gevaert.

M. Fierens-Gevaert,

9 rue du Musée,

Bruxelles.

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
Beheer van Telegrafen en Telefoenen



à (te) 1410 b. (sur)

TÉLÉGRAMME — TELEGRAM

Confiez 137 r duc de Brabant =

Il est interdit aux
porteurs d'accepter
aucune gratification.

De bestellers mo-
gen geene belooning,
hoe ook genaamd,
aanvaarden.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort voor het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent Dringend teleg.	RP { Réponse payée Antwoord betaald	XP { Exprès payé Bode betaald	PC { Télég. avec accusé de réception télégraphique Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst	PCP { Télég. avec accusé de réception postal Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post
---	---	---	--	---

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).
Luidens art. 6 der wet van 1^{er} Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

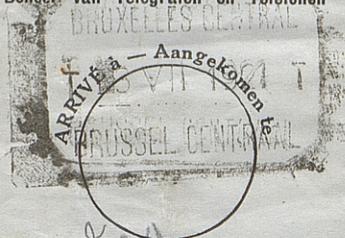
Déposé à Paris 91111 28 4 11.15=
Afgegeven te

N

= accepte votre offre soixante quinze francs sur madame
Isabelle pouvez remettre tableau musée veuillez créditer mon
compte du montant lettre suit amities = kleinberger

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Beheer van Telegrafen en Telefoonen



à (te) Log h. (uur)

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

P

Il est interdit aux
porteurs d'accepter
aucune gratification.

FIEVEINS GEVAERT
CONSERVATEUR CHEF MUSEE
ROYAL BEAUX ARTS BRUXELLES

2 bestellers mo-
geene belooning,
hoe ook genaamd,
aanvaarden.

Rue Regence

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort voor het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent
Dringend teleg.

RP { Réponse payée
Antwoord betaald

XP { Exprès payé
Bode betaald

PC { Télég. avec accusé de réception télégraphique
Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst

PCP { Télég. avec accusé de réception postal
Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).
Luidens art. 6 der wet van 1^{er} Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

PARIS 6:56 11. 14. 6. 17H49 =

à
te

N

ACCEPTÉ AVEC REMERCIEMENTS AMITIÉS = KLEINBERGER =

Paris le 4 juillet 1921.



Mon cher Monsieur Fiévez : -

Je vous ai télégraphié
ce matin que je vous
cède le "Mabuse", "Portrait
d'Isabelle d'Autriche, Reine
de Danemark" No. 19, du Catalogue
Cardon, au prix de Frs. 284,000 -
vous priant de bien vouloir créditer
mon compte de cette somme.

Je vous confirme ma dépêche
par la bonne règle.

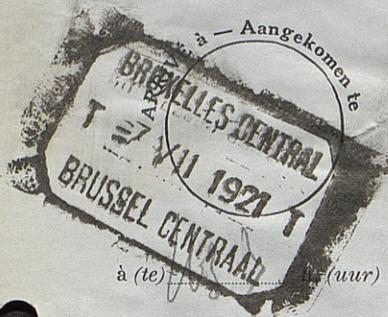
Reuillez agréer, cher Monsieur
Fiévez, mes salutations bien
cordiales.

J. Weinberger

JK

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Beheer van Telegrafen en Telefonen



TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

P

Il est interdit aux
porteurs d'accepter
aucune gratification.

De bestellers mo-
gen geene belooning,
hoe ook genaamd,
aanvaarden.

FIERENS GEVAERTS MUSÉE
ROYAL BEAUXARTS BRUXELLES

R. Reynders

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende diensaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort voor het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent
Dringend teleg.

RP { Réponse payée
Antwoord betaald

XP { Exprès payé
Bode betaald

PC { Télég. avec accusé de réception
Télégraphique
Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvang

PCP { Télég. avec accusé de réception postal
Teleg. met kennisgeving van ontvang per post

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).
Luidens art. 6 der wet van 1^{er} Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

PARIS 74211 22 7 13H30 =

N

SOUSSCRIS DIXMILLE POUR FACILITER ACHAT BLABUSE
VOUS NAVEZ DONC QUE 265 A VERSER AMITIES = KLEINBERGER

out.

0880
BORDEREAU DE LIQUIDATION
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'AVANCES ET DE PRÊTS
Kleinberger Hotel Regina

Paris

~~Merci~~ ~~Vifs remerciements~~

Bravo pour votre nouvelle générosité
Merci au nom du musée et en
mon nom Amities

P. Perren - Gevaert

Bruxelles, le 19 juillet 1921.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de vous faire savoir que d'accord avec vous et le chevalier de Schoutwaete de Tervarent, nous avons pu acquérir, sur le fonds Weber, le Portrait d'Ysabeau de la collection Cardon; Mr Kleinberger nous a cédé cette œuvre pour la somme de 265.000 francs. La Section d'Art Ancien de la Commission directrice a été informée de cette acquisition.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien, pour la bonne règle, nous dire que cet achat est ratifié.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. DESTREE,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 30 juillet 1921

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 32.737/40

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 19 juillet courant, j'ai
l'honneur de vous faire connaître que j'approuve l'acquisition
du Portrait d'Isabeau de la collection Cardon, offert en vente
par M. Kleinberger, au prix de 235.000 francs. Cette somme sera
payée sur le fonds Weber.

M. Kleinberger

LE MINISTRE,

Jestru

A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée royal des Beaux-Arts.

MUSEE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

Bruxelles 9 août 1921

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

*Je vous envoie
Vandenberg le 29.8.21*

Cher ami

Par lettre 32/737/40 le Ministre approuve l'acquisition du Portrait d'Ysabeau de la collection Cardon au prix de 265.000 frs.

*Envoi off. - voir
pour des renseignements
plus circonstanciés
Toujours les des
membres de la
de ...
p.d. pour ...
rapport off. -*

Il est dit que cette somme sera payée sur le compte de M. Weber. - Devons nous faire les formalités, ou bien est-ce le ministère qui s'en chargera ? Nous voudrions être fixé à cet effet.

Et le reliquat 1920 des acquisitions, qu'en advient-il ? Nous devrions au plus tôt savoir s'il est versé à la Caisse des Musées car nous devons payer nos achats à la vente Cardon.

Votre bien dévoué.

Demets

Bien cordialement

10.8.21



Paris le 8 Sept. 1921.

Monsieur Fierens Geraerts
Conservateur en Chef
du Musée Royal
à Bruxelles.

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer
que je me rendrai à Bruxelles
demain pour 2 ou 3 jours &
que je serai au Palace Hôtel.
Veuillez avoir l'obligeance
de m'envoyer un petit mot à cet
Hôtel pour me dire quand vous
pourriez me recevoir, soit samedi
ou dimanche ? -

Au plaisir de vous revoir, je vous
prie, Cher Monsieur, de croire à mes
sentiments les meilleurs

J. Kleinberger

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

SECRETARIAT

CONTRAT

Mr. Hulst de Lee.

Entre Monsieur ~~J. Destree~~ *Ministre des Sciences, président / et Arts*
de *la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture*
de *l'Etat, agissant au nom de la dite Commission et avec l'approbation du*
Ministre, d'une part, et M. Kleinberger, domicilié à
N° d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur Kleinberger déclare céder à l'Etat Belge
aux ~~Musées royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat~~, pour la somme
de ~~deux cent soixante cinq mille francs~~ *le Portrait d'Ysabeau*
~~attribué à Gossart et provenant de la collection Cardon~~

Le paiement de ~~de cette somme~~ sera effectué selon l'usage.

Fait en triple, à Bruxelles, le ~~27 août 1921~~ *1920*.

Le Cédant,

~~Le Président~~
de la Commission Directrice,

APPROUVÉ :
Le Ministre,

entrepris

Je soussigné déclare qu'il m'est dû par le Ministère des Sciences
et des Arts la somme de deux cent soixante cinq mille francs du chef de
cession à l'Etat belge du portrait d'Isabeau attribué à Gossart et
provenant de la collection Cardon.

Bruxelles le 29 août 1921

5.7.1921.

Mon cher ami

Yan le contrat Kleinbeyer -
je ne puis atteindre M. Hulst - la
lettre vient de revenir M. Hulst ne
peut être avisé que vers le 5 ou 6 octobre
M. Fereux s'occupe en passant il
passer le contrat en sa qualité de
conservateur en chef ?

Réponse s'il urgente car
Kleinbeyer attend l'argent et le

temps passe

*Van
Houelle*

Tout devint
Salle 300

Je soussigné déclare qu'il m'est dû par l'administration du Musée Royal des Beaux-Arts (Ministère des Sciences et des Arts) la somme de deux cent soixante cinq mille frs du chef de cession à l'Etat Belge du portrait d'Isabelle d'Autriche, reine de Danemark attribué à Gossart et provenant de la collection Cardon.

Bruxelles le 5 septembre 1921

x

J. Kleinberger

Vu et certifié véritable pour la
somme de deux cent soixante cinq mille frs
Le Conservateur en chef.

Pereux - Gevaert

Bruxelles 9 septembre 1921

Cher Monsieur

Nous recevons des instructions du Ministère pour la liquidation de la somme qui vous est due du chef de la cession de la petite Ysabeau. Ci-joint six pièces à signer. Voulez vous nous les renvoyer par retour du courrier afin de pouvoir en faire effectuer le paiement.

Veillez croire, cher Monsieur, à nos sentiments les plus distingués.

Tout dévoué vôtre.

comptable.

À Monsieur Kleinberger.

Paris.

·MUSEE·ROYAL·
·DES·BEAUX·ARTS·
·DE·BELGIQUE·

Bruxelles 10 septembre 21

Meyers

Cher Monsieur Kleinberger.

Où faut-il vous domicilier pour le paiement des sommes dues pour la cession de l'Ysabeau ? Est-ce à Paris ou à New-Ork, ou à Bruxelles. En tous cas veuillez me donner l'adresse complète : nom de Pays, ville, rue et n°.

Veuillez agréer, Cher Monsieur Kleinberger, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

L. Gerson

Carrière

Contrat.

Entre Monsieur H. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, agissant au nom de la Commission directrice, avec l'approbation du Ministre, d'une part, - et M. Kleinberger domicilié à Bruxelles rue d'Arlon n-96 d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

Monsieur Kleinberger déclare céder à l'Etat Belge pour la somme de deux cent soixante cinq mille francs le portrait d'Isabelle d'Autriche, reine de Danemark attribué à Bossart et provenant de la collection Cardon.

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage.

Fait en triple à Bruxelles le 3 septembre 1921

H. Fierens-Gevaert

conservateur en chef
du Musée Royal des Beaux-Arts.

Le Cédant

M. Kleinberger

Approuvé:
le Ministre.

J. De Weert

Enregistré à Bruxelles A.J.P & A.
le 21 septembre 1921 vol .5.fol.44 C.13.
rôles .renvoi. Gratis.
Le Receveur.
illisible.

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX ARTS·
·DE BELGIQUE·

12 septembre 1921

vente Cardon

·CABINET DU·
·CONSERVATEUR·
·EN CHEF·

URGENT.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous faire parvenir aux fins
de liquidation et d'approbation les pièces ci-jointes
relatives à la cession du Portrait d'Isabelle d'Autriche
de la collection Cardon. (à liquider sur Fonds Weber)

Pr le Conservateur en chef

Le Conservateur-adjoint.

^ Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Bruxelles, le 3 novembre 1921.

Cher Monsieur Madsen,

En souvenir de votre visite à notre Musée je vous adresse, la photo du Portrait d'Ysabeau d'Autriche, en Madeleine, provenant de la Collection Cardon, et auquel vous portez un particulier intérêt.

Croyez, cher Monsieur Madsen, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Karl MADSEN,
Directeur des Musées Royaux de
COPENHAGUE.

Musée Royal des Beaux-Arts.

Copenhague le 12 Novembre 1921

Isabeau

Cher Monsieur,

Rentré maintenant à Copenhague, je viens de recevoir votre lettre et les deux photographies que vous avez eu l'obligeance de m'envoyer pour le Musée historique de Frederiksborg. Je vous prie de recevoir mes meilleurs remerciements. C'est ailleurs impossible de trouver guère de ressemblance entre le portrait du Musée de Bruxelles et le portrait authentique de la reine Isabeau sur le retable de MOSTAERT au Musée national de Copenhague.

Je garderai toujours un souvenir reconnaissant de ma dernière visite au Musée de Bruxelles, augmenté maintenant avec tant de trésors, et je vous prie d'agréer, cher Monsieur, mes compliments respectueux à vous et à Messieurs les Conservateurs.

Karl Madsen

Monsieur FIERENS-GEVAERT
Directeur du Musée Royal
de

BRUXELLES

5416
Maison Ern. Thill



FONDÉE EN 1898

TÉLÉPHONE: BRUX. 8088

BRUXELLES, LE 18 Février 1922.

COMPTE CHÈQUES POSTAUX N° 26.909

RUE SIMONIS, 20-22

Dossier Div/O

Monsieur D E M E T E R

Annexe I.

34, rue de l'Arbre Bénit

E / V.

Ø IMPRESSIONS Ø
PHOTO MÉCANIQUES
Travaux d'Art & d'Industrie

Ø Ø Spécialité : Ø Ø
Cartes Postales illustrées
Production journalière :
Ø 110,000 cartes Ø

CONDITIONS GÉNÉRALES
Ø Ø DE VENTE Ø Ø

Sauf stipulation contraire et par écrit, les dispositions suivantes sont rigoureusement applicables à nos transactions : Ø Ø Ø Ø Ø

1. — Les engagements pris par mes agents ne sont valables que moyennant ma confirmation. Ø
2. — Les clichés pris par mes photographes sont ma propriété exclusive et dans aucun cas les clichés ne sont livrables. Ils seront facturés au client qui n'y donnerait aucune suite. Toute pellicule confectionnée par moi ne peut quitter mes archives. Ø Ø Ø Ø Ø
3. — La reproduction, sous quelque forme que ce soit, de mes cartes ou photographies est formellement interdite. La reproduction des photographies, dessins, cartes ou autres documents mis à ma disposition par le client, se fait sous son entière responsabilité. Ø Ø Ø Ø Ø
4. — Les délais de livraison sont approximatifs. Ø Ø Ø Ø Ø
5. — Les marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Ø Ø Ø Ø Ø Ø Ø
6. — Les teintes de comparaison ne sont garanties qu'approximativement. Ø Ø Ø Ø Ø Ø Ø
7. — Aucune réclamation ne sera plus admise trois jours après réception de la marchandise. Ø Ø
8. — Le montant de mes factures est toujours exigible à Bruxelles. Je me réserve la faculté de faire recevoir en province sans que Bruxelles cesse d'être le lieu légal de paiement. Ø Ø Ø Ø Ø Ø Ø
9. — Les cas de force majeure sont réservés à mon profit et me dégagent de toute responsabilité généralement quelconque. Sont considérés comme cas de force majeure : grève, bris de machine, incendie, guerre, ou, de façon générale, toute cause indépendante de ma volonté. Ø Ø Ø Ø Ø

Cher Monsieur,

Ci-joint veuillez trouver une épreuve photographique du nouveau tableau dont notre opérateur a pris un cliché.

Voulez-vous me faire le plaisir d'indiquer au dos le titre et le nom du peintre auteur de ce tableau. Je suppose que vous nous avez demandé de faire ce cliché pour le cas où on vous en demanderait des cartes, de telle sorte que nous puissions vous les fournir.

Au plaisir de vous lire, je vous prie d'agrèer, Cher Monsieur, mes salutations bien distinguées.

POUR ERN. THILL
Le Directeur.

H. Devroy

*Le part
de Candou*

Bruxelles, le 22 août 1922.

I annexe.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer la copie d'une lettre que le notaire Cantoni vient de m'adresser. C'est une mise en demeure de paiement. Le reliquat des sommes à payer sur les achats réalisés par l'État à la vente Cardon (juin 1921) se monte à **19.550** francs.

Les crédits des acquisitions pour 1920 et 1921 sont épuisés. Il est à remarquer que la Commission du Musée avait décidé de payer toutes les acquisitions faites à la vente de la collection Cardon au moyen du fonds Weber. Toutefois ces achats ont pu être en partie soldés sur d'autres crédits. Seul le portrait d'Ysabeau de Bourgogne par Gossart a été prélevé sur le fonds Weber. J'estime que rien ne s'oppose donc à prélever encore 20.000 francs sur le dit fonds pour terminer la liquidation des comptes du notaire Cantoni; et je vous serais obligé, Monsieur le Ministre, de vouloir bien donner les instructions nécessaires à la prompte remise de la-dite somme entre ses mains.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 29 juin, 1921.

J. P. Au ...

Monsieur,

Je m'empresse de vous accuser réception de votre don et de la lettre qui l'accompagnait. Laissez-moi vous réitérer mes remerciements personnels. La Commission ne se réunit pas avant quinze jours. Je ne doute pas qu'elle accueille avec une grande satisfaction l'oeuvre que vous voulez bien offrir au Musée.

Le Ministre des Sciences et des Arts que j'informe de votre générosité tiendra sans doute à vous exprimer lui aussi ses remerciements.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur G. Neumans.

Rue de Louvain.102-104

Bruxelles.

GALERIE NEUMANS

Rue de Louvain, 102-104

BRUXELLES

Téléphone Bruxelles 4923

Adresse télégraphique "EXPERNEUM..

MAISON A PARIS (2^e)

Rue Volney, 4

Adresse télégraphique "EXPERNEUM..

GASTON NEUMANS
EXPERT

Bruxelles le 29 Juin 1921

à Monsieur le Président - et à Messieurs
les Membres de la Commission Directoriale
des Beaux Arts de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser
l'étude par Antoine Van Dyck, que j'ai achetée
à la vente Cardon, dans le but d'en faire don
au Musée de Bruxelles.

Je serais heureux de voir figurer
dans les collections du Musée National ce souvenir
de notre illustre Maître Van Dyck.

Veuillez agréer Messieurs l'assurance
de mes sentiments de haute considération.

Gaston Neumann

M^o.
Veuillez m'envoyer de votre bienveillance l'original de la lettre
qui l'accompagne. Laissez-moi vous remercier mes
remercîments personnels. Le Comité se réunira par ailleurs
Je ne doute pas qu'elle m'accueille

satisfaction
avec une grande satisfaction l'œuvre
que vous avez bien voulu m'offrir

Le Ministre de l'Éducation vous j'informe
de votre nomination comme directeur des
Écoles de la région de
Vesprien

Avec les vœux de ma
considération très distinguée.

Yves Lévesque

approbation ministérielle se trouve
dans la garde M. Bouchart (même dossier)

RAPPORT AU COMITÉ DES ACCROISSEMENTS.

M. Gaston Neumans avait déjà manifesté du vivant de M. Cardon, l'intention d'offrir un tableau au Musée. Le carton "rubénien" du Triomphe de la Religion suggéré alors ayant été écarté par la Commission et acheté par M. Cardon qui en possédait le pendant, nous avons cru pouvoir conseiller à M. Neumans de solliciter au préalable un avis du Comité des Accroissements. On peut regretter en effet le choix de cette oeuvre-ci : "Etude de mains" relevant de la première manière de Van Dyck, dit le catalogue de la vente Cardon, mais ayant subi de fâcheux rajeunissements. Le tableau est d'un aspect peu sympathique, le nom de Van Dyck ne saurait lui être appliqué qu'avec prudence. Néanmoins les circonstances du don de M. Neumans, proclamé à la vente même, militent en faveur de l'acceptation.

Le Conservateur-adjoint,

Banier

Etude intéressante malheureusement trop restreinte et dont l'auteur est sans doute un des épigones de Van Dyck ~~car j'en ai vu d'autres en ventes~~ reçues. Il y a lieu d'accepter ce don.

Le don me semble acceptable sous réserve de l'attributions
P. Perrens - Gevaert
Hulst de Los

Je regrette que la libéralité de M. Neumans s'applique à un tableau que la commission, au moment où elle avait à se déterminer, a jugé non désirable.
E. Verlaque

Bruxelles, le 14 juillet 1921.

Monsieur,

La Commission directrice qui a examiné l'Etude de mains que vous avez bien voulu offrir au Musée vous remercie de votre générosité.

Pourriez-vous venir un de ces jours à mon bureau ? je serais heureux de vous voir et de faire avec vous plus ample connaissance.

S'il ne vous était pas possible de me rendre visite, je vous serais obligé de me dire quand et où je pourrais vous rencontrer .

En vous réitérant l'expression de notre reconnaissance, je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur G. NEUMANS,
rue de Louvain, 102-104.
BRUXELLES.

Ministère des
Sciences et des Arts

Bruxelles, le 15 juillet 1921.

Administration des Beaux-Arts

n° 32737.

*201. 03. 21 (1921)
15 juillet*

Colie

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 4 juillet, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve les acquisitions faites pour le Musée, à la vente Cardon. Je vous prie d'assurer le placement, dans les Salles du Palais des Beaux-Arts, des onze oeuvres acquises, ainsi que des deux tableaux offerts en don par MM. Bricbart et Neumans,

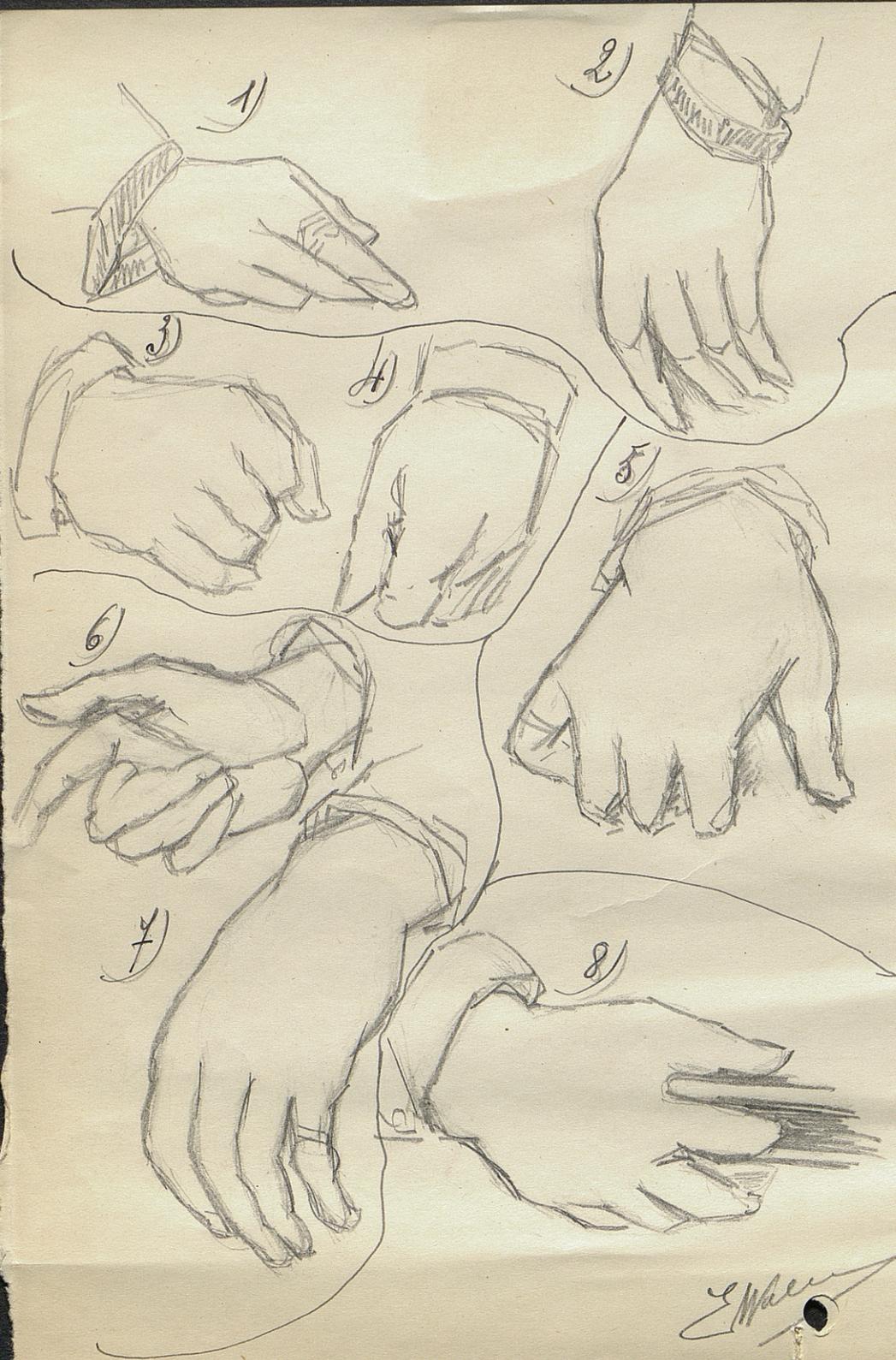
J'adresse des remerciements, au nom du Gouvernement, à ces généreux donateurs.

Le Ministre,
(s) Destree

A Monsieur le Conservateur en chef
du Musée Royal des Beaux-Arts
Bruxelles

MUSÉES ROYAUX
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

BRUXELLES, LE 24 Juillet 1935
9, RUE DU MUSÉE



Les mains rassemblées sur cette
feuille sont celles des portraits de
Van Dyck réunies dans la collection
Lichtenstein — on les retrouve en
comparant la photo au le croquis avec
le "Kloster der Kunst" Van Dyck de Puck
aux pages suivantes :

- no 1 et 2 Portrait d'une dame p. 81
- no 3 et 4 Portrait d'un homme âgé page 18
- no 6 et 7 Portrait d'un jeune homme page 170
- no 8 Le duc de Clarendon de Lullis p. 306
- no 5 Portrait de Ryckaert p. 332 - l'original est
au Prado - Lichtenstein avait une copie -

N.B. Les chiffres 1 à 8 correspondent aux chiffres du croquis ci joint

Il y aurait sans peine de remplacer le cartel : Mains
de Van Dyck n° 871 - par : Inconnu - Etude de
mains d'après Van Dyck.

E. Maer

E. Maer

Bruxelles, le 8 juillet 1921.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à ma lettre du 4 juillet courant, relative aux achats faits pour le Musée à la vente Cardon, j'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur Posthumus (125 avenue Emile Béco à Bruxelles) offre en don à nos collections, la terre cuite cataloguée sous le N° 246, Ecole flamande XVIIe siècle : Chaire de Vérité, - que le Musée a pu se faire adjuger à cette vente.

Sans aucun doute vous voudrez bien adresser, Monsieur le Ministre, vos remerciements au généreux donateur.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. DESTREE,
Ministre des Sciences et des Arts,
Bruxelles.

II juillet 1921

Monsieur le Notaire.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
ci-joint la somme de 1540 frs montant du
prix d'acquisition y compris les 10% du
n° 246 Chaire de Vérité qu'un généreux
donateur veut bien nous offrir en souvenir
de notre cher et regretté Monsieur Cardon.

Veuillez, nous en accuser réception et
agréez, Monsieur le Notaire, l'assurance de
nos sentiments très distingués.

J. Comptall

Au Notaire Cantoni.
Bruxelles.

~~Bruxelles, le 16 juillet 1921.~~
Bruxelles, le 16 juillet 1921.

Monsieur Posthumus,

2
En sa dernière séance, la Commission du Musée Royal des Beaux-Arts a pris connaissance du don que vous voulez bien faire à nos collections de la maquette de Godecharle ^{celle au verso du XVIII^e art} "Projet pour une chaire de vérité" acquise à la vente Cardon. Elle m'a chargé de vous exprimer tous ses remerciements; j'y joins les miens, en espérant que votre exemple sera suivi par d'autres amateurs bruxellois, amis de notre Musée. Leur attitude compenserait ainsi - dans une certaine mesure - le préjudice causé à l'art national par la dispersion de la collection Cardon.

Agréez, Monsieur Posthumus, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Jacques Posthumus,
125 avenue Emile Béco,
BRUXELLES.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

INDICATEUR N° 1772

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 20 juillet 1921

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 8 juillet courant, j'ai
l'honneur de vous prier de prendre les mesures nécessaires
en vue du placement, dans les galeries du Musée, de la
terre cuite: "Chaire de Vérité" (Ecole flamande XVII^e siè-
cle) offerte en don par Mr Posthumus.

J'ai adressé des remerciements au donateur.

LE MINISTRE,

Destrie

A Monsieur le Conservateur en Chef
du Musée royal des Beaux-Arts,

BRUXELLES.